

A PROPOS DU CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN A GAZA

Existe-t-il au monde un autre endroit que Gaza, où la régression de l'humanité permet de mener une guerre de destruction ? Non ! Beaucoup d'observateurs le pensent. L'État d'Israël, qui, depuis un certain temps, n'a plus de *démocratie* que le nom¹, tellement la tendance du gouvernement de Netanyahu vise à réduire les libertés, y mène une guerre de destruction systématique. Dans un livre récent², Jean-Pierre Filiu, historien du monde arabe, dit qu'il n'était pas préparé à ce qu'il a vu et vécu à Gaza et qu'il n'avait jamais rien vu auparavant de comparable sur d'autres théâtres d'opérations. Grâce à Médecins Sans Frontières, il a pu, du 19 décembre 2024 au 21 janvier 2025, vivre à Gaza, région de Palestine qu'il connaît bien et dont il a écrit l'histoire. Dans son livre, il donne un récit hallucinant de ce qu'il a vu, entendu ou documenté par d'autres voies et il parle d'un véritable *nettoyage ethnique*.

Même si, chers lecteurs, vous vous êtes déjà informés à ce propos, rappelons brièvement que près de la totalité des habitations, entreprises, cultures vivrières, infrastructures, et, pire peut-être, des hôpitaux et des écoles a été volontairement et systématiquement détruite. Le motif que des installations comme les hôpitaux auraient abrité des dirigeants et combattants du Hamas est un prétexte fallacieux avancé pour justifier la table rase à laquelle Israël procède. Au demeurant, l'interdiction faite aux journalistes du monde entier de couvrir leur guerre et donc le désir de cacher leurs actes, est un aveu des Israéliens de leur caractère inavouable.

Par ailleurs, comme Jean-Pierre Filiu l'a constaté, constat corroboré par les Nations Unies, la population de Gaza manque de tout : eau, médicaments, nourriture, etc. Les destructions opérées par l'armée israélienne ont atteint tous les espaces dévolus à la production locale de nourriture et à la pêche. Alors que des organisations internationales sont en mesure de fournir de l'aide à des centaines de milliers de familles affamées, l'État d'Israël en a empêché l'acheminement trois mois durant et entend maintenant la diriger en dehors de l'ONU et des ONG. Ce qui parvient dans l'enclave est très nettement insuffisant, et peut être l'objet de pillages par des bandes criminelles qui revendent leurs butins au marché noir⁴. De plus les distributions de vivre sont l'occasion de tueries opérées par les militaires. Soumis à de nombreux et incessants déplacements forcés, devant vivre sous des tentes dans des conditions insalubres, subissant les aléas des intempéries et sujet aux maladies, le peuple palestinien de Gaza est voué, comme osent l'affirmer les envahisseurs, à la mort ou à l'exil. Les projets délirants de Trump et de son protégé Netanyahu de faire de Gaza une Riviera pour riches n'ont laissé subsister aucun doute sur une volonté de vider le territoire de ses habitants.

Le rêve d'une frange d'Israéliens a été, depuis 1948, de posséder toute la Palestine et d'en faire un seul État-nation juif. Ceci s'est concrétisé dans une loi de 2018, qui déclare notamment que « *l'État d'Israël est le foyer national du peuple juif dans lequel il satisfait son droit naturel, culturel, religieux et historique à l'autodétermination.* » En clair cela signifie que les arabes et les druzes n'ont plus les mêmes droits que les juifs, et sont, de fait, des citoyens de seconde classe. Ainsi, le rêve, poursuivi activement par les ultranationalistes religieux et laïcs, continue à se réaliser

pas à pas. On le voit à Gaza, mais aussi en Cisjordanie, où l'Autorité Palestinienne est depuis longtemps sous l'emprise d'Israël, et où des Palestiniens sont soumis aux agressions de colons juifs protégés par l'armée et la police. Et, faut-il le rappeler à propos du comportement du gouvernement israélien à Gaza, la condamnation pour crime contre l'humanité du premier ministre et de son ministre de la Défense par la Cour internationale de Justice de La Haye constitue une réprobation sans appel d'actes barbares, visés par les règles du droit international, dont ils sont tenus responsables. Cependant, dans la société civile israélienne, on a pu voir de nombreuses manifestations pour libérer les otages et mettre fin à la guerre. Parmi la diaspora juive, des voix se sont élevées contre cette guerre atroce, comme, récemment, celle de la rabbin Delphine Horvilleur qui, dans une tribune, a écrit : « *C'est par amour d'Israël que je parle aujourd'hui. Par la force de ce qui me relie à ce pays qui m'est si proche, et où vivent tant de mes prochains. Par la douleur de le voir s'égarer dans une déroute politique et une faillite morale. Par la tragédie endurée par les Gazaouis, et le traumatisme de toute une région*³. »

Quant à la population palestinienne, elle est aussi devenue souvent critique à l'égard du Hamas, qui l'a dominée pendant près de deux décennies et l'a entraînée au désastre que l'on connaît. Cependant, malgré tout ce qu'elle a souffert et continue à subir, elle montre, comme le décrit bien Jean-Pierre Filiu, un courage et une capacité de résilience peu communs. Car, dans le dénuement généralisé, elle doit se débrouiller seule pour pouvoir survivre. Malgré la volonté du gouvernement israélien de la voir quitter le territoire, elle y reste car elle y est profondément attachée.

L'attaque du 7 octobre

Par rapport à la situation dramatique actuelle, il faut se souvenir de la terrible attaque terroriste du 7 octobre 2023, menée par le Hamas, en majorité contre des civils, dont des activistes luttant pour la paix entre les deux peuples. Cette attaque s'accompagna de la capture de plus de deux cents personnes, gardées ensuite en otages. On ne peut que la condamner sans retenue pour sa brutalité. Dirigée contre Israël, elle s'est retournée collatéralement contre le peuple palestinien lui-même. En effet, il ne devait faire aucun doute pour les dirigeants de ce mouvement islamiste radical que la riposte d'Israël serait impitoyable. Pour plusieurs raisons : la *vengeance* d'abord, car Israël ne pouvait supporter d'avoir subi une défaite, ce qu'il n'avait jamais connu au cours des guerres menées depuis 1948 ; le besoin de *sécurité absolue* ensuite, que cet État a promis à son peuple sur fond du souvenir de la Shoah ; l'idée, enfin, de mettre un terme à l'*autonomie de Gaza*, fût-elle jusqu'alors toute relative puisque strictement contrôlée par Israël. Concernant la *vengeance*, il faut rappeler qu'un tel comportement porte atteinte à l'éthique humaine, telle qu'elle s'est forgée à partir de la loi des Dix commandements donnée par Yahvé, précisément au peuple hébreu, dont les sionistes religieux continuent à se réclamer. Il faut dire aussi que la sécurité absolue n'existe pas, car elle fait fi de la fragilité de l'existence humaine. Quant à la volonté d'instaurer la maîtrise d'Israël sur Gaza, elle est contraire au droit international. Encore faudrait-il que les nations veuillent le faire appliquer !

Quelques brefs rappels historiques

Ajoutons cependant qu'une telle attaque du Hamas, en dehors de l'espoir de ses dirigeants de libérer des prisonniers palestiniens incarcérés en Israël, était peut-être aussi l'arme du désespoir de ceux qui avaient déjà tout perdu depuis la *Nakba, la catastrophe*, qui força en 1948 plus de sept cent mille Palestiniens à l'exode. Cette année fut sans conteste, à la suite de la promesse faite en 1917 par les Anglais de favoriser l'installation d'un foyer national juif en Palestine, le moment crucial où se forgea la matrice de tous les événements suivants. En 1947, l'Organisation des Nations-Unies avait décrété le partage du territoire en deux entités, l'une, majoritaire, revenant à Israël, et l'autre à la partie palestinienne. En effet, il était évident qu'il fallait faire quelque chose pour les survivants du peuple qui venait de connaître un martyre sans précédent dans l'histoire. Dans la foulée de la décision de l'ONU, les dirigeants juifs de Palestine acceptèrent le plan de partage et, en 1948, fondèrent l'État d'Israël, qui disposait déjà d'institutions forgées, des années durant, sous le protectorat britannique instauré en 1923 sur la Palestine, par mandat de la Société des Nations. Or, de leur côté, les pays arabes limitrophes refusèrent le plan et, au lieu de contribuer à la formation d'un État palestinien dans le reste du territoire concédé par l'ONU, ils déclarèrent la guerre à Israël. Ils furent vaincus, ce qui permit à leur adversaire d'élargir l'étendue de son territoire, provoquant par la même occasion l'exode précité.

Il était alors encore possible de constituer l'État de Palestine, même sur un territoire plus restreint. Il n'en fut rien. Pire, en 1949, la Jordanie annexa la Cisjordanie, territoire dévolu à un tel état. Depuis, les pays arabes et occidentaux n'ont rien fait pour permettre la formation de cet état. Ils ont entretenu leur bonne conscience en déléguant à l'organisation d'aide aux réfugiés des Nations unies le soin de nourrir des populations parquées dans d'innombrables camps. Le dernier espoir de voir aboutir une solution acceptable pour les parties furent les Accords d'Oslo de 1993, signés par Yasser Arafat et Yitzhak Rabin. Moyennant la reconnaissance d'Israël par l'Organisation de libération de la Palestine, ces accords devaient permettre, la création d'une Autorité palestinienne disposant de droits sur une petite partie du territoire de la Cisjordanie occupée. Ceci aurait pu constituer un premier pas conduisant à la formation d'un État palestinien. Mais, de fortes oppositions aux accords s'élèverent des deux côtés. En Israël, des manifestations violentes eurent lieu contre les accords et la personne de Rabin, menées par l'extrême droite nationaliste religieuse et le Likoud, dirigé par Netanyahu. Des rabbins se sont aussi prononcés, sur base d'une loi religieuse, pour la mort de Rabin,. Ils le considéraient, avec son gouvernement, comme traître à la nation parce qu'il alienait une partie du territoire de Judée-Samarie, appartenant selon eux et les colons qui les suivaient ,comme une partie inaliénable de la Terre promise. Ainsi existait un contexte favorable à son assassinat qui eut lieu en novembre 1995. Certes, une autorité palestinienne avait pu voir le jour, mais le processus de paix avec la perspective de créer peu à peu un État palestinien fut freiné puis enterré.

Les déclarations récentes de différents pays, y compris la France, en faveur de la solution à deux États, présentée comme la plus raisonnable, arrivent bien tard dans l'histoire, et risquent fort, à mes yeux, de constituer des effets d'annonce sans lendemains. En effet, il est évident que ni Israël, ni leur puissant protecteur américain, ne veulent deux États vivant côté à côté, sur la base d'une coexistence pacifique. Et,

s'agissant d'Israël, comment concevoir de déplacer des centaines de milliers de colons qui, peu à peu, depuis 1967, se sont viscéralement attachés, comme à une terre promise par Dieu, aux territoires qu'ils occupent illégalement aux yeux des résolutions des Nations-Unies et du droit international. Mais que valent encore aujourd'hui ces résolutions et un droit international à la dérive ?

Idéalement, une autre solution serait d'avoir un seul État composé de citoyens, juifs et palestiniens, disposant des mêmes droits. Cela correspondrait à la conscience de l'égalité des êtres humains en droit, que requiert l'époque contemporaine. Selon cette conscience, on devrait voir naître des États constitués de personnes de plusieurs nationalités (concept synonyme de peuple) ayant les mêmes droits juridiques. Or, depuis le développement du nationalisme au cours du dernier tiers du XIX^e siècle et la proposition, faite en 1917 par le président américain Woodrow Wilson, de reconnaître le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce qui revient à créer des États homogènes avec un seul peuple installé sur un même territoire, on a vu naître nombre d'États forgés sur un principe nationaliste et exclusif. S'est alors éteinte peu à peu toute idée de cohabitation entre différents peuples vivant sur un même territoire, dans le cadre d'un même État, à commencer par l'empire austro-hongrois, démantelé autoritairement en 1919 à la suite du diktat des grandes puissances à Versailles. Concernant Israël et l'idée d'État-nation, il vaut la peine de citer Hannah Arendt : « *Dès 1951, écrit Charles Enderlin, elle alertait des dangers qui guettaient l'État-nation Israël à sa création : 'Cette solution de la question juive n'avait réussi qu'à produire une nouvelle catégorie de réfugiés, les Arabes, accroissant ainsi le nombre d'apatrides et de sans-droits de quelque 700 à 800 000 personnes. [...] Réfugiés et apatrides sont, telle une malédiction, le lot de tous les nouveaux États qui ont été créés à l'image de l'État-nation. Pour ces nouveaux États, ce fléau porte les germes d'une maladie incurable. Car l'État-nation ne saurait exister une fois que son principe d'égalité devant la loi a cédé. Sans cette égalité juridique prévue à l'origine pour remplacer les lois et l'ordre de l'ancienne société féodale, la nation se dissout en une masse anarchique d'individus et sous-privilégiés⁵* ». Quand on connaît les réflexions critiques de Rudolf Steiner sur l'État-nation, on peut dire qu'il n'aurait pas désavoué de tels propos s'il avait pu les connaître à son époque.

À l'heure où les êtres humains devraient prendre conscience de la nécessité de vivre avec d'autres êtres humains du fait de leur appartenance à une même humanité, s'est déversé le poison d'un vouloir vivre entre soi, en familles, en clans, en tribus, en peuples, au motif qu'on vivrait bien mieux entre personnes qui se ressemblent, sans s'avouer la peur de l'étranger tapie au fond de soi. De nos jours, une grande partie de la planète est contaminée par ce poison, et même notre pays, qui a vu naître les droits de l'homme, n'en est pas épargné⁶.

Déshumaniser l'adversaire

Voici deux derniers points importants. Le premier est illustré par la déclaration du général israélien, Ghassan Alian, responsable avant l'invasion israélienne de la Coordination des activités du gouvernement dans les territoires. Après le début du siège, qui conduisit à boucler le territoire, il justifia la chose ainsi : « *Les animaux humains doivent être traités ainsi et nous agissons en conséquence. Il n'y aura ni eau ni*

électricité. Il n'y aura que la destruction. Vous avez voulu l'enfer, vous aurez l'enfer⁷.».

De tels propos ont l'avantage de la clarté et donnent à penser que si l'on veut soumettre une population, il faut d'abord la sortir de l'humanité commune et la déshumaniser. Ceci se fait dans le cadre d'une idéologie qui considère qu'un peuple est supérieur à un autre. C'est ce qui fut réalisé dans les différents génocides du XX^e siècle, en premier lieu celui perpétré par les Nazis. Et, pour Israël, que je n'entends pas comparer aux régimes fascistes, une telle prétendue supériorité vient de la conviction d'être un peuple élu par Dieu qui lui a donné la Terre promise, et qui, dès lors, refuse la possibilité d'un partage quelconque de ce territoire. C'est évidemment oublier que, depuis deux millénaires, d'autres populations ont vécu en ce lieu et que, au moment où l'émigration juive a commencé vers la Palestine au dernier tiers du XIX^e siècle, des Palestiniens l'occupaient. En ce sens, la prétention d'Israël à jouir d'un droit ancestral sur le territoire de toute la Palestine, à l'exclusion d'un autre peuple, est une fiction idéologique qui serait sans valeur, si elle ne pouvait s'appuyer sur la décision prise en 1947 par l'ONU et, sur le terrain, sur la loi du plus fort, loi très courante de nos jours, prisée par les dictateurs et leurs épigones.

Le second point concerne le fait que ce qui se passe depuis octobre 2023 à Gaza, concerne toute l'humanité en tant que réalité de nature spirituelle. La destruction d'êtres humains, en particulier de femmes et d'enfants, tel que c'est le cas dans ce petit territoire, comme cela s'est passé avec le Hamas et comme cela se déroule en Ukraine, en République démocratique du Congo, au Soudan et encore ailleurs, est en effet une atteinte à l'humain qui vit en chacun de nous. Cette conscience d'une communauté d'être et d'existence fonde véritablement la solidarité avec tous les réprouvés. Mais, en creux, ceci indique une voie d'action : cultiver plus d'humanité encore en chacun de nous et autour de nous, penser à toutes les victimes de cette terrible guerre et d'autres conflits se déroulant ailleurs, penser aussi aux agresseurs, car l'humain mérite d'être défendu en tout être quel qu'il soit.

Antoine Dodrimont

23 juillet 2025

1. Charles Enderlin, *Israël, l'agonie d'une démocratie*, Seuil, 2023.
2. Jean-Pierre Filiu, *Un historien à Gaza*, Les Arènes, 2025. Concernant Gaza, je me permets de relever que Filiu parle de « nettoyage ethnique », non de « génocide ».
3. Delphine Horvilleur, *Gaza/Israël : aimer (vraiment) son prochain, ne plus se taire*, *Tenoua*, 7 mai 2025. Cette tribune fait l'objet de vifs débats dans les milieux juifs en France.
4. Jean-Pierre Filiu consacre à ce sujet un chapitre de son livre (« Les vautours »). Il y montre aussi qu'une organisation criminelle ne peut opérer sans l'agrément de l'armée israélienne qui, dans le chaos généralisé, lui a accordé le privilège d'accompagner les rares convois d'aide qui pénètrent encore à Gaza.
5. Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme*, Paris, Gallimard, 2002, pp. 590-591, cité par Charles Enderlin, op.cit., p.9-10.
6. Je me propose d'écrire un article sur le nationalisme qui, pour Steiner, est en contradiction avec le développement de l'âme de conscience et, de surcroît, antichrétien.
7. Propos cités par Jean-Pierre Filiu, op.cit., p. 21.